

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Marjorie de Chastonay, Yvan Rochat, Pierre Eckert, Frédérique Perler, Jean Rossiaud, Alessandra Oriolo, Paloma Tschudi, Jocelyne Haller, Delphine Klopfenstein Broggin, Mathias Buschbeck, François Lefort, Philippe Poget, Olivier Baud

Date de dépôt : 26 mars 2019

Proposition de motion

pour que les classes des écoles publiques se déplacent gratuitement et sans entrave dans le périmètre d'Unireso

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance des sorties de terrain pour les élèves des classes genevoises ;
- l'importance de l'offre d'activités hors murs proposée par le DIP et ses partenaires ;
- l'arrêté 144 I 1 du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 imposant aux cantons la prise en charge de l'ensemble des coûts de la scolarité obligatoire, y compris des sorties scolaires ;
- l'art. 24 al. 2 de la constitution genevoise qui garantit la gratuité de la formation initiale ;
- la complexité administrative pour les enseignant-e-s du primaire d'obtenir un billet Unireso pour leurs classes (procédure contraignante et inutile, enchevêtrement entre les services de la Ville, du DIP et les TPG) ;
- l'absence de service analogue proposé aux enseignant-e-s du cycle d'orientation et le flou juridique que cela induit lors de sorties ponctuelles à l'intérieur du canton ;
- la grande flexibilité des TPG lorsqu'il s'agit d'entrer en matière pour des offres d'abonnements modulaires de natures diverses,

invite le Conseil d'Etat

- à évaluer les différentes solutions permettant aux classes des écoles publiques de notre canton d'emprunter gratuitement et sans procédure préalable les transports publics dans le périmètre d'Unireso ;
- à appliquer dans les meilleurs délais la solution la plus efficiente et durable pour inscrire les coûts et les économies induits dans les prochains budgets.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

Les classes de notre canton bénéficient d'une offre importante d'activités à haute valeur pédagogique proposées par différents acteurs et actrices (université, musées, orchestres, associations sportives, associations de protection de la nature,...) auxquelles s'ajoutent les sorties organisées par les enseignant-e-s eux-mêmes.

Si personne ne conteste l'intérêt majeur de ces sorties pédagogiques, leur organisation est rendue particulièrement compliquée par les écueils administratifs, en particulier en matière de déplacements.

Situation actuelle au primaire

Au primaire, il existe une cellule de transports disposant de cinq cars permettant en particulier de transporter les élèves des petites classes des écoles des communes périphériques. En 2017, ce sont ainsi 75 000 élèves qui ont été transporté-e-s, et l'expérience montre que la demande est largement supérieure à la capacité de transport proposée.

En parallèle, il est possible de commander des billets Unireso gratuits (plus de 100 000 enfants en 2017), en remplissant un formulaire sur l'intranet du DIP au minimum cinq jours à l'avance. Cette démarche est à la fois fastidieuse et surtout génératrice de complexité administrative pour obtenir au final un billet gratuit.

A cela s'ajoute, pour les classes des écoles de la Ville de Genève, la possibilité d'obtenir, une fois par année, un billet Unireso offert par la Ville et ce moyennant une démarche téléphonique.

Situation actuelle au cycle d'orientation

Au cycle d'orientation, aucune offre n'existe. De ce fait, les élèves ne disposant pas d'un abonnement Unireso doivent généralement payer eux-mêmes et elles-mêmes leur billet, ce qui contrevient aux dispositions de l'arrêt 144 I 1 du Tribunal fédéral. On se représente à peine la surcharge administrative induite par un remboursement de chaque billet individuel qui devrait être proposé aux élèves.

Dans ces conditions, il semble que l'usine à gaz fonctionnant aujourd'hui génère des coûts et des contraintes largement inutiles pour atteindre l'objectif de gratuité de déplacements des classes dans notre canton.

Que ce soit par l'intermédiaire du contrat de prestations, par des conventions avec les opérateurs et opératrices concerné-e-s ou par tout autre moyen, il nous apparaît raisonnable de garantir aux classes en sortie une gratuité effective et sans entrave, par exemple sur présentation d'une liste de classe certifiée par la direction d'établissement. Nous invitons dès lors le Conseil d'Etat à évaluer la solution la plus adéquate et à l'appliquer dans les meilleurs délais pour permettre aux classes des écoles publiques de notre canton d'emprunter gratuitement et sans procédure préalable les transports publics dans le périmètre d'Unireso.

Au vu de ces éléments, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de faire bon accueil à cette motion.